

Natura 2000 «Plateau central de l'Aubrac aveyronnais

Un concentré d'actions en 2016 et un programme bien défini pour 2017

Le comité de pilotage du site Natura 2000 "Plateau central de l'Aubrac aveyronnais" s'est tenu le lundi 23 janvier à Prades-d'Aubrac. Il a rassemblé 15 représentants d'élus et d'acteurs locaux.

Après le mot d'accueil prononcé par Roger Auguy, maire de Prades-d'Aubrac et M. Valadier, président du Syndicat des communes de l'Aubrac Aveyronnais (structure porteuse de l'animation du site Natura 2000), chacun des 7 partenaires de l'animation du site a présenté le bilan de son action 2016 rendue possible grâce au financement européen Feader.

Le Conservatoire botanique des Pyrénées a présenté sa cartographie de la ligulaire de Sibérie (plante à l'origine du classement du site en Natura 2000).

L'ONF a parlé de ses suivis sur la Tourbière de la source du Roc, de ses prospections à Rosalie des Alpes (un bel insecte bleu) et de sa journée de formation sur le cycle de vie de cet insecte.

Le lycée agricole de St-Chély-d'Apcher a dressé à son tour le



bilan de ses trois opérations de génie écologique qui ont consisté à créer un "hôtel à rosales", lutter contre la renouée du Japon et mettre en place un dispositif qui permettra de recréer une aulnaie-frênaie dans une trouée en forêt ; opération accompagnée par le CRPF.

Enfin, le projet de Parc de l'Aubrac, coordinateur de tous ces acteurs, a énoncé son travail conjoint avec la communauté de communes Aubrac-Laguiole quant à la réhabilitation du sentier botanique de Laguiole.

Pour 2017, outre la poursuite des actions habituelles (suivi de la ligulaire de Sibérie, du pâturage sur la Source du Roc...) et l'entretien des dispositifs mis en place en 2016 (aulnaie-frênaie), il est prévu d'apporter une attention toute particulière

sur deux projets spécifiques. Le premier, confié au CRPF, consistera à accompagner un propriétaire d'une hêtraie sur le plateau de l'Aubrac pour mettre en place un îlot Natura 2000. Ce contrat permettra d'éviter toute coupe dans une parcelle de 10 ha pour les 30 prochaines années.

Le second, réalisé conjointement entre le projet de Parc de l'Aubrac et la communauté de communes Aubrac et Carladez, consistera à mettre en œuvre le projet de réhabilitation du sentier botanique de Laguiole élaboré en 2016.

A la fin de l'année, tous les nouveaux supports de communication devraient être prêts !

Renseignements : Projet de PNR de l'Aubrac (05.65.48.19.11, www.projet-pnr-aubrac.fr).